



Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 8 juillet 2016 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de vente du 8 juillet 2016 par devant Maître Marc Lecuit entre la Ville et les époux ZIVANIC-RISTIC.

Acte de vente par devant Maître Marc LECUIT par lequel la Ville vend au lieu-dit « Nonnewisen » lot 4N, la maison 29, rue Sophie Germain avec la désignation cadastrale n° A 2776/18294, place contenant 7 centiares, n° A 2776/18295, place, contenant 96 centiares et n° A 2776/18296, place, contenant 6 centiares ainsi que l'emplacement 43 PD 81, d'une surface de 27,42 m² et de 2,3772 millièmes dans la résidence 4N, 30 rue Guillaume Capus. La vente se fait pour 459.138- EUR suivant une vente de gré à gré et faisait l'objet d'une publication à l'Hôtel de Ville.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2016

Chef de Service des Biens Communaux
Janine BISSDORFF